

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] observation enquête publique et réunion du 24 octobre 2023

Date : Tue, 24 Oct 2023 12:29:25 +0200 (CEST)

De : > chapellier.romy (par Internet)

Répondre à : chapellier.romy

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur Le commissaire enquêteur Laurent Cadet,

Le collectif SEPS vous informe de la réception du flyer cité ci-dessus dans notre boîte à lettres. Il y a plusieurs interrogations. Il nous semble qu'il serait à l'initiative de la SA NEOEN son logo est en tête et pourtant distribué par l'employé communal de Saumeray. Avec une photo peu représentative du lieu (aucune adresse ni panneaux de l'enquête) il informe d'une réunion d'information! La population nous interroge, interloquée par ce flyer faisant penser à un autre projet.

En effet, les réunions d'informations de projet en général se tiennent en amont avant l'enquête publique.

La réunion qui a été mentionnée sur l'avis de prolongation de l'enquête publique de la préfecture annonce une réunion d'information et d'échange avec le public sur le projet situé les Rollands, moulin de l'Aulne.

Nous pensons qu'il n'est plus utile de trop s'attarder à présenter le projet de NEOEN du moulin de l'Aulne. Le projet de la centrale photovoltaïque sur le site des Rollands, moulin de l'Aulne est disponible depuis le 12 septembre 2023 en mairie et aux heures de permanence avec explications en votre présence.

Compte tenu de certaines imprécisions, nous nous permettons de vous exposer nos attentes quant à notre compréhension du prolongement de l'enquête publique avec cette réunion.

Dans une enquête publique, les propriétaires intéressés financièrement, comme Mr le maire, la famille Gatineau son 2ème adjoint et Mr Touzet peuvent-ils être présents et intervenir?

Il est mentionné dans l'avis de prolongation "échange avec le public". Mr Cadet dans une enquête publique en cours, existe-t-il une équité de

temps de paroles à respecter? Nous avons envisager de structurer nos questions afin de gagner en temps de paroles et parvenir à aborder tous nos sujets.

Nous souhaiterions laisser la primeur de l'échange aux membres de l'association d'Eure et Loir Nature avec qui nous partageons les idées. Le collectif soumettra ensuite les observations et les questions que les habitants se posent sur le choix du site pour le projet NEOEN.

Nous espérons que cette réunion que vous présiderez, prendra en considération les émotions que le projet suscite pour les personnes qui estiment leurs habitations très impactées par ce projet..

Nous vous tenons informé que notre salle des fêtes 7 rue de l'église à Saumeray, bien que louée régulièrement, n'est pas en conformité avec le décret de 2018-1186 19 décembre 2018.

Notre commune ne disposant pas d'un DAE.

Vous remerciant de votre considération, nous vous prions Monsieur le commissaire d'agréer nos respectueuses salutations

Collectif SEPS (
sauvegarde de l'environnement et patrimoine de Saumeray)